

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DE LA SAISON ARTISTIQUE
AU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MARCEL DADI À CRÉTEIL**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'activité culturelle du conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil, l'établissement public territorial souhaite proposer des manifestations aux usagers du réseau des conservatoires ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Deux vacations sont créées pour l'organisation d'activités dans le cadre de la saison artistique au conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/11/21
Accusé réception le	23/11/21
Numéro de l'acte	DC2021/903
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211008-lmc130078-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 23 novembre 2021.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/11/21
Accusé réception le	23/11/21
Numéro de l'acte	DC2021/903
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211008-lmc130078-AU-1-1

Création de vacations dans le cadre de la saison artistique au conservatoire de Créteil

Nature de la vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacations	Nombre de services par vacation	Date et heure	Objet	Rémunération sur la base de 70 € nets par service
Conférence	Directrice de conservatoire	1	3	23 novembre 2021	Saison artistique	210€ nets
Conférence	Conseillère aux études	1	3	23 novembre 2021	Saison artistique	210€ nets